



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LES HAUTEURS**

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Les Hauteurs tenue lundi le 27 avril 2026, au lieu ordinaire des séances et à 20 h 00 sont présents/tes M. Mathieu Michaud, Mme Andréanne Proulx, Mme Michèle Bernier, M. Roberge Boucher, M. Steve Michaud, Mme Catherine Pelletier, M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M Mathieu Michaud, Maire.

La directrice générale/sec.-trés. par intérim, Mme Sarah Bérubé est présente.

OUVERTURE

M le maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance avec la déclaration de conformité de la notification de l'avis de convocation.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Andreeanne Proulx et résolu que l'ordre du jour soit accepté.

TERMINAISON D'EMPLOI ET ENTENTE

Résolution numéro : 26-04-27-076

CONSIDÉRANT QUE les informations d'une personne salariée sont confidentielles;

CONSIDÉRANT QUE l'employée numéro 130005 occupe un poste à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des manquements graves ont été constatés dans l'exercice de ses fonctions, entraînant une rupture du lien de confiance;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que ces manquements justifient la fin d'emploi immédiate;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de fin d'emploi ont été communiquées à l'employée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andréanne Proulx et résolu à la majorité des conseillers présents, QUE le conseil municipal entérine la décision de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 130005, et ce, avec effet immédiat; QUE le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision; QUE le conseil autorise le versement des montants prévus à la lettre de cessation d'emploi remise à l'employé numéro 130005. Le conseiller Roberge Boucher et la conseillère Marie-Catherine Pelletier témoignent leur désaccord.

ADOPTÉE À LES HAUTEURS, CE 27 AVRIL 2026.

TRANSFERT DES ACCÈS ET DES AUTORISATIONS

Résolution numéro : 26-04-27-077

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Les Hauteurs a procédé à la cessation d'emploi de l'employée numéro 130005;

CONSIDÉRANT QUE nous devons assurer la continuité des opérations administratives de la Municipalité de Les Hauteurs;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la mise à jour des accès, autorisations et pouvoirs administratifs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Donald et résolu à l'unanimité des conseillers présents, QUE le conseil municipal nomme Mme Sarah Bérubé à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim, et ce, à compter du 27 avril 2026 ; QUE Mme Sarah Bérubé soit autorisée à exercer l'ensemble des fonctions, pouvoir et responsabilités liés à ce poste; QUE le conseil autorise la mise à jour de tous les accès administratifs, informatiques et financiers de la Municipalité, incluant notamment les institutions financières (Desjardins, Accès D), les systèmes informatiques, le Registraire des entreprises, ainsi que tout autre organisme ou fournisseur pertinent; QUE Mme Sarah Bérubé soit autorisée à agir à titre de signataire autorisée pour tous les comptes bancaires et documents officiels de la Municipalité, notamment les procès-verbaux.

ADOPTÉE À LES HAUTEURS, CE 27 AVRIL 2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne pose une question au sujet des chemins. M. le maire lui fait part que cette question pourra être posée à la prochaine séance du conseil.

Une citoyenne demande si le congédiement de (130005) prend effectif aujourd'hui soit le 27 avril 2026. M. le maire lui répond que oui.

Une citoyenne nous fait part de ses inquiétudes pour la suite du dossier en cours, de plus elle félicite Mme Sarah Bérubé pour son excellent travail.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 26-04-27-078

À 20h22 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

M. Mathieu Michaud, maire

Mme Sarah Bérubé, dg/sec.trés.intérim